

N° 300-344-1-17-000086-6

Chef N° 1

DÉFENDEUR

Kellogg Canada inc.
5350, Creebank Road
Mississauga (Ontario) L4W 5S1

POURSUIVANT

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales
5199, rue Sherbrooke est
Aile A, bur. 3671
Montréal (Québec) H1T 3X2

Dossier OPC : 8716052-1000-0004

J'ai des motifs raisonnables de croire que le défendeur a commis l'infraction suivante :

À Montréal, district de Montréal,

Le ou vers le 25 août 2015, étant un commerçant, a fait de la publicité à but commercial destinée à des personnes de moins de treize ans, sur le site internet www.ricekrispies.ca, commettant ainsi une infraction à l'article 277a) de la Loi sur la protection du consommateur (RLRQ, chapitre P-40.1), en contrevenant à l'article 248 de cette Loi.

Amende minimale : 2 000,00 \$

Me Isabelle Jodoin

Personne autorisée par le poursuivant


Signature

24 juillet 2017

Date

Date de signification du constat



Lorsque signifié par la poste, la date indiquée sur l'avis de réception ou de livraison ou celle indiquée sur l'enveloppe

ou

Celle-ci : Date : Heure :

Lorsque signifié par : huissier agent de la paix

Signature :

AVIS DE RÉCLAMATION

Peine réclamée :	15 000,00 \$	+ Frais :	2 550,00 \$	+ Contribution :	14,00 \$	Montant total réclamé :	17 564,00 \$
------------------	--------------	-----------	-------------	------------------	----------	-------------------------	--------------

Motifs de la peine plus forte que la peine minimale : Taille de l'entreprise; vulnérabilité de la clientèle visée par la publicité et gravité objective de l'infraction.

Si une peine plus forte que la peine minimale est réclamée, le défendeur qui transmet un plaidoyer de culpabilité en contestant la peine plus forte réclamée n'est pas tenu de transmettre le montant total d'amende, de frais et de contribution réclamés.

Office
de la protection
du consommateur

Québec 

PLAIDOYER DE CULPABILITÉ
OU DE NON-CULPABILITÉ
(Voir instructions au verso)

Kellogg Canada inc.
5350, Creebank Road
Mississauga (Ontario) L4W 5S1

Dossier OPC : 8716052-1000-0004

À l'infraction décrite au constat n° 300-344-1-17-000086-6 – chef n° 1, je soussigné(e) plaide :

- Coupable**
 Coupable, mais je conteste la peine plus forte réclamée
 Non coupable

Signature du défendeur (Personne morale, voir verso)

Date

Qualité

Si nouvelle adresse, l'inscrire : _____